



Assemblée générale

Distr. générale
4 mars 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Points 20 et 27 de l'ordre du jour

Développement durable

Développement social

Lettre datée du 1^{er} mars 2011, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un document contenant des informations sur le développement socioéconomique de l'Ouzbékistan (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 27 de l'ordre du jour.

Le Représentant permanent
de la République d'Ouzbékistan
(*Signé*) Murad **Askarov**



**Annexe à la lettre datée du 1^{er} mars 2011 adressée
au Secrétaire général par le Représentant permanent
de l'Ouzbékistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

**Le développement socioéconomique de la République
d'Ouzbékistan**

I. Grâce à la mise en œuvre des priorités fondamentales du programme de développement socioéconomique de la République d'Ouzbékistan pour 2010, définies par le Président Karimov à la réunion ministérielle du 29 janvier 2010 et énoncées notamment dans le programme de mesures de prévention et d'atténuation des effets de la crise financière et économique mondiale et dans d'autres programmes intégrés, le pays a connu, en 2010, un solide développement socioéconomique et un taux de croissance soutenu.

En 2010, le taux de croissance s'est élevé à 8,5 %. Le produit intérieur brut (PIB) en parité de pouvoir d'achat a atteint un montant de 92,3 milliards de dollars, contre 81,1 milliards en 2009.

Tous les grands secteurs économiques ont connu une forte expansion : le volume de la production industrielle a augmenté de 8,3 %, celui de la production agricole a progressé de 6,8 %, le commerce de détail a bondi de 14,7 % et le secteur des services a marqué une hausse de 13,4 %. L'exercice s'est clos avec un excédent budgétaire correspondant à 0,3 % du PIB. Le taux d'inflation, qui s'est établi à 7,3 %, n'a pas dépassé les projections.

Le volume des investissements réalisés en Ouzbékistan en 2010 a progressé de 13,6 % par rapport à 2009, atteignant un montant équivalant à 9,7 milliards de dollars, soit 25 % du PIB. Le secteur du bâtiment industriel a concentré près de 72 % des investissements, dont 38 % ont été consacrés à l'acquisition de matériel et de nouvelles technologies. La part des investissements et des crédits étrangers a représenté 28,8 % du volume global des capitaux investis, et le montant de l'investissement étranger direct a dépassé 2,4 milliards de dollars.

La mise en place de mesures visant à soutenir les exportateurs nationaux, à diversifier les exportations et à acquérir de nouveaux marchés extérieurs a permis d'accroître de 10,8 % le volume des exportations et d'enregistrer un excédent commercial d'un montant supérieur à 4,2 milliards de dollars.

Grâce à l'adoption de mesures destinées à diversifier et à accroître la production locale, 17,5 % des biens produits localement ont été exportés.

En 2010, la substitution des produits locaux aux importations qu'a entraînée la mise sur le marché de la production locale a représenté un montant de 3,7 milliards de dollars, soit 1,3 fois plus qu'en 2009 (2,9 milliards de dollars).

Le niveau et la structure des revenus et de la protection sociale de la population s'améliorent fortement. En 2010, le salaire des fonctionnaires, les retraites, les prestations sociales et les bourses ont augmenté de 32 %, et le revenu réel de la population s'est apprécié de 23,5 %.

II. Afin de garantir une industrialisation durable, dynamique et équilibrée, d'approfondir les transformations structurelles visant à diversifier les principales

branches d'activité et à renforcer la capacité d'exportation, de continuer d'améliorer l'efficacité et la compétitivité des branches d'activité, complexes et établissements industriels en les modernisant, et de procéder à la rénovation technique et technologique des capacités de production, le décret présidentiel n° PP-1442, sur les priorités en matière d'industrialisation de la République d'Ouzbékistan pour la période 2011-2015, a été adopté le 15 décembre 2010. Ce programme prévoit la mise en œuvre de plus de 500 projets, d'un montant total avoisinant les 50 milliards de dollars.

En outre, afin d'accélérer le développement des capacités de production, des réseaux de transport et de communications et des autres infrastructures techniques en liaison étroite avec les programmes de développement stratégique des secteurs économiques et des territoires de la République actuellement mis en œuvre, et de créer ainsi des emplois, de réduire le chômage et de garantir une croissance stable du niveau de vie de la population, le décret présidentiel n° PP-1446, sur l'accélération du développement de l'infrastructure et des réseaux de transport et de communications pour la période 2011-2015, a été adopté le 21 décembre 2010.

Afin de poursuivre la libéralisation et d'accélérer la progression vers l'économie de marché, de créer un climat favorable aux affaires et d'intégrer un ensemble de critères universels d'évaluation de ces processus dans les secteurs d'activité, les domaines économiques et le système économique du pays dans son ensemble, un programme de mesures visant à approfondir et renforcer les réformes économiques en Ouzbékistan pour la période 2011-2015 est actuellement mis en œuvre, ainsi que des mesures destinées à créer un climat plus propice aux entreprises dans le pays.

III. Les principales priorités pour 2011 en matière de développement socioéconomique consistent à :

- Poursuivre la politique de transformation structurelle et d'accélération du développement des secteurs et des industries de pointe, qui vise à améliorer la compétitivité et à renforcer la position de l'Ouzbékistan sur les marchés mondiaux;
- Moderniser et améliorer, du point de vue technique et technologique, les capacités de production, accélérer la rénovation des principaux secteurs économiques, en mettant tout particulièrement l'accent sur la modernisation et l'amélioration technique et technologique de l'agriculture;
- Attirer d'importants investissements étrangers et créer des conditions encore plus favorables pour les investisseurs étrangers;
- Assurer un développement intégré et plus rapide de l'infrastructure et des réseaux de transport et de communications;
- Continuer à accorder la priorité aux questions sociales, et renforcer en particulier les moyens logistiques et l'équipement des secteurs de l'éducation et de la santé;
- Accélérer le développement de la petite entreprise et de l'entrepreneuriat et créer un climat aussi propice aux entreprises que possible;
- Régler progressivement le problème du chômage et les questions liées à la création d'emplois.